

SEANCE DU 10 JUIN 2024

L'an 2024, le 10 juin à 10H00, s'est réuni à PRIVAS au siège du SDE07, le Comité syndical, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99

Membres présents : 52

Pouvoirs : 12

Excusés : 7

Membres votants : 64

OBJET : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICE EN MATIERES D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Vu la délibération N°2 du comité syndical en date du 25 octobre 2010 relatif à la modification des statuts du SDE 07 et la création d'une compétence facultative,

Vu l'annexe à la délibération N°2 du comité syndical en date du 25 octobre 2010 relative à la compétence facultative « Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagé »,

Vu la délibération n°10 du Comité Syndical du 24 janvier 2020 concernant la création d'un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Le Vice-Président présente la liste des membres ayant signé la convention de groupement de commande l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Liste des membres ayant délibéré : 2

N° SIREN	Membre	Date délibération
280712001	SDIS	15/05/2024
260700356	EHPAD LES TILLEULS	22/05/2024

Liste des membres ayant délibérer pour sortir du groupement d'achat d'énergie : 1

N° SIREN	Membre	Date délibération
210701330	LARNAS	30/11/2022

Membres du groupement à ce jour : 239

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité syndical,

- Arrête la liste des membres du groupement en date du 10 juin 2024.

Extrait certifié conforme,

Le Président

Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le